

LE PAYS LAURENTIEN



Au firmament de l'âme il en reçoit les teintes.
 Entre l'âme et l'espace, au bord de cils fournis,
 L'œil est comme une étoile entre deux infinis
 Et reçoit les rayons de ces deux sources saintes.

L'amour le fait briller comme un pur diamant.
 L'hymen en fait jaillir des lueurs triomphales.
 Le berceau le remplit de clartés idéales
 Il agit sur les cœurs souvent comme un aimant.

Son regard chez l'enfant a tout l'éclat des sources.
 Il a chez le vieillard l'insondable des mers.
 Il prend aux miséreux le ton des jours amers
 Et chez l'homme méchant il a mille ressources.

C'est le flambeau du cœur, l'astre de la raison.
 Sensible comme l'onde aux mouvements de l'âme
 Tour à tour il s'égaie, il s'attriste, il s'enflamme,
 Il s'emplit d'idéal, d'extase et d'oraison.

Miroir de la nature il est baigné par elle,
 Il porte, d'âge en âge, au fond des cœurs charmés,
 Les baisers de l'aurore et des regards aimés,
 L'éternelle splendeur de la voûte éternelle.

Il lit au fond de nous comme en un livre ouvert.
 Au moment du danger c'est lui qui nous regarde.
 Témoin silencieux, de l'âme il a la garde,
 Et par le repentir repeuple un cœur désert.

Entre les cils mourants il laisse couler l'âme.
 Sa lumière vacille en flambeau consumé.
 Et quand tout est fini, quand il est refermé,
 Il s'ouvre dans les cieux d'où lui venait sa flamme.

LA FAMILLE D'AILLEBOUT

La famille d'Aillebout est l'une des plus importantes du Canada français; établie ici aux premiers jours de la colonie, elle a subsisté jusqu'après la cession. Elle a commencé sa carrière au pays par un gouverneur canadien, et ses fils ont servi brillamment.

Tanguay, Daniel et LaChesnaye-Desbois nous ont légué des généalogies de la famille D'Aillebout; on y relève beaucoup d'erreurs. Il importait donc d'examiner ces ouvrages et de les mettre au point juste, autant que possible, afin qu'ils soient plus profitables pour nos chercheurs. Une plume plus autorisée viendra ensuite peut-être, terminer l'histoire des D'Aillebout canadiens.

I.—Le premier ascendant connu dans la chaîne généalogique se nommait **Pierre**, et, le 21 août 1531, il était médecin ordinaire du roi François I. Pierre eut de sa femme, dont on ignore le nom: 1° Charles, abbé de Septfons, nommé à l'évêché d'Autun, en 1572, et 2° :

II.—**Jean** qui fut premier médecin de Henri IV. On ne connaît pas sa femme, non plus. Il eut:

III.—**Henri**, écuyer, seigneur de Sinvoisi, maintenu dans sa noblesse par M. de Machault, intendant de la généralité d'Orléans, en 1667.

IV.—**Antoine**, conseiller au conseil de M. le prince de Condé.

V.—**Louis**, chevalier, seigneur de Coulonges, gouverneur et lieutenant-général de la Nouvelle-France. Originaire de la Champagne, il arriva à Montréal en 1643, peu après la fondation de la ville, avec sa femme, Marie-Barbe de Boulongne qu'il avait épousé en 1638, et sa belle-sœur Gertrude-Philippe, plus tard religieuse ursuline à Québec sous le nom de Mère Ste-Dominique.

M. d'Aillebout fut pour M. de Maisonneuve un auxiliaire précieux; il ajouta au fort de Villemarie des bastions bien construits, et fit semer du blé français qui rapporta bien. D'Aillebout remplaça Maisonneuve de 1645-47, lors de l'absence de celui-ci, puis, il eut à passer en France, à son tour, à la fin de 1647. Il revint à Québec le 20 août 1648, cependant, mais avec le titre de gouverneur du pays.

M. et Mde. d'Aillebout demeurèrent à Québec en leur maison de Coulonge, et n'eurent pas d'enfant.

Louis mourut à Montréal le 31 mai 1660 et fut inhumé le lendemain. Sa femme se retira à l'Hôtel-Dieu de Québec et y vécut jusqu'au 5 juin 1685, c'est-à-dire à l'âge de 70 ans.

Une sœur de Louis, la mère Catherine d'Aillebout, dite de Ste-Gertrude, fut religieuse à l'abbaye de St-Pierre de Rheims.

VI.—**Nicolas** qui continua la lignée était sieur de Coulonge et de la Madeleine. Il avait été commissaire à Thionville. De son union à Dorothée de Mantet d'Argentenay nous lui connaissons un fils :

VII.—**Charles-Joseph**, sieur des Musseaux qui naquit en 1624, fut garde de corps du roi et vint en Canada en 1649 à la suggestion de son oncle. Il épousa à Québec, le 16 septembre 1652, Catherine LeGardeur de Repentigny, fille de Pierre, née en 1634.

Tanguay leur compte quatorze enfants d'après l'ordre suivant :

- 1°. Barbe, b. à Québec le 11 décembre 1653, sépulture 3 août 1716, à Montréal.
- 2°. Anonyme, b. et inhumé, à Québec, le 10 juillet, 1655.
- 3°. Louis, (1) b. à Québec, 19 juillet 1656; marié à Félicité LePicard, à Québec, le 19 novembre 1690.
- 4°. Pierre, b. Québec, 24 juin, 1660; m. 4 nov. 1687 à Marie-Louise Denis, à Québec.
- 5°. Paul, b. Montréal, 31 mars, 1661; m. 11 déc. 1698, à Louise Marganne de la Valtrie.
- 6°. Nicolas, b. Montréal 12 avril 1663; m. 9 juin 1696, à Françoise Denis, à Québec.
- 7°. Jean-Bte, b. Montréal, 27 mars 1666; m. 19 avril 1689, à Anne LePicard, à Québec.
- 8°. Anonyme, b. et s.: 16 mai 1668, à Montréal.
- 9°. Catherine, b. Montréal, 27, mai 1669; m. 18 fév. 1702, à Nicolas Daneau de Muy, à Montréal, sépulture à Montréal 13 mars 1755.
- 10°. Elisabeth, b. Montréal, 4 nov., 1670; Ursuline dite de **Ste-Croix**, s. 4 sept., 1739, à Québec.
- 11°. Madeleine, b. Montréal, 9 mars, 1673; sœur dite de **l'Incarnation**, C.-N.-D.: s. 13 nov. 1759, Montréal.
- 12°. Marguerite, b. Montréal, 8 juin, 1675; entrée à l'Hôtel-Dieu; profession 1695; s. 1732.
- 13°. Joseph-Chas., b. Montréal, 23 avril 1677; s. 18 oct. 1688, à Montréal.
- 14°. Louise-Angélique, b. Montréal, 25 sept. 1679, filleule de Frontenac. *Hôtel Dieu, Québec*

Charles-Joseph fut inhumé à Montréal le 20 nov. 1700 et Catherine LeGardeur, le 30 nov. 1709.

Jean-Baptiste, sieur des Musseaux, entra dans le service et devint lieutenant.

VIII.—**Louis**, sieur de la Madeleine et de Coulonge, fils de Charles-Joseph, b. en 1656, le 19 juillet, à Québec, épousa le 19 nov. 1690, à Québec, Félicité LePicard, fille de Jean, née en 1666, veuve

(1) Sieur de la Madeleine et de Coulonge.

de Noël Leblanc. Inhumée à Montréal le 4 janvier 1747. Enfants :

- 1°. Marie-Catherine, b. Montréal, 11 sept. 1691; m. au Bout de l'Ile, M. 13 nov. 1728 à René Godefroy de Linctot, Capt. *vneuf*
- 2°. Louis-Hector, b. Montréal 5 août 1693 (L'abbé Daniel le dit père de 4 enfants)
- 3°. Catherine-Félicité, b. Montréal, 15 janv. 1695.
- 4°. Paul-Joseph, b. Montréal, 10 nov. 1696.
- 5°. Antoine, b. Montréal, 23 fév. 1698; m. 1°. 22 janv. 1728, à Marie-Louise de Villedonné à Montréal; 2°. 5 fév. 1742, à Thérèse Juchereau, à Beauport, s. à Québec, 28 janv. 1750 (subite)
- 6°. Louis, b. Montréal, 22 nov. 1699; m. 1°. 22 oct. 1727 à Marguerite Le Fourrier-Du Vivier, à Montréal. 2°. 9 sept. 1743 à Marie-Anne de Miray de l'Argenterie, à Montréal, tante de Melle LeBer; s.: 2 nov. 1756 à Montréal.
- 7°. Charles, b. Montréal, 1702, mort après avoir été mortellement blessé, s. 30 avril 1718 au Bout de l'Ile, m.

VIII.—**Pierre**, sieur d'Argenteuil, fils de Charles-Joseph VII, b. 1660; Lt. en 1691; Capt. 1710; S. 16 mars 1711 à Montréal; épousa le 4 nov. 1687, à Québec, Marie-Louise Denis, fille de Pierre de la Ronde et de Marie-Catherine Le Neuf, née 1671, s. 5 nov. 1747 à Montréal. Elle recevait une pension de 150 livres.

- 1°. Charles-Joseph, b. 5 déc. 1688, à Montréal.
- 2°. Louis, b. 23 août 1690 à Montréal, sieur d'Argenteuil.
- 3°. Hector-Pierre (1) b. 26 sept. 1691 à Montréal, sieur de Villemer, marié en 1726 à Louisbourg, à Renée D'Accarette.
- 4°. Jean (2) b. 9 mai 1694, Québec. Il fut accusé d'avoir tué De la Mollerie, en août 1715, et son frère Hector accusé de complicité.
- 5°. Paul-Alexandre (cadet des troupes) b. 28 nov. 1696 à Montréal; m. 1 janv. 1727 à Thérèse LeFournier-Duvivier, à Montréal.
- 6°. Louis b. et s. 30 juin 1700 à Montréal.
- 7°. Claude b. 18 sept. 1701 à Montréal, sieur de la Villon.
- 8°. Philippe-Marie, sieur de Céry, b. 21 oct. 1702 à Montréal; m. 27 juin 1735 à Marie-Madeleine Chéron, à Charlesbourg.
- 9°. Françoise-Charlotte b. 29 déc. 1704, à Montréal; m. 15 oct. 1732 à Pierre Marganne, à Montréal.
- 10°. Marie-Anne, b. et s. 28 août 1706 à Varennes (3)
- 11°. Jacqueline-Élisabeth-Louise b. 28 août 1706 à Montréal (4).

VIII.—**Paul**, sieur de Périgny, fils de Charles-Joseph VII, b. 1661. Lt. reformé en 1691; capt. en 1732. Réputé homme de beaucoup d'esprit et d'une conduite irréprochable. Chev. de St-

(1) Hector-Pierre, sieur de Villemer qui se trouvait à St-Dominique, en 1761, avec sa femme: tous deux âgés respectivement de 30 et 22 ans, doit être le fils de Hector-Pierre ci-haut.

(2) dit le chev. d'Aillebout, lieutenant d'une compagnie aux îles d'Amérique.

(3) Tanguay, vol. I p. 152.

(4) Tanguay, Vol. III p. 223.

Louis 20 mars 1734. S. Montréal le 27 janvier 1746. Contracte alliance à Montréal le 11 décembre 1698 avec Madeleine-Louise Margane, fille de Séraphin, née en 1677.

- 1°. Hector-Louis, b. 31 mars 1700, à Montréal; s. 1 juillet 1723 aux Trois-Rivières. Cadet des troupes, noyé vers Montréal et trouvé à la pointe de Nicolet. Inhumé dans le cimetière de Nicolet. L'acte est aux registres de Trois-Rivières.
- 2°. Marie-Louise-Catherine, b. Montréal, 22 janv. 1701; s. 31 mai 1713, à Montréal
- 3°. Thérèse-Judith, b. Montréal, 17 fév. 1702; m. 17 nov. 1721 à Montréal, à Pierre Hertel, sr. de Montcourt; Enseigne; s. 12 avril 1738, à Montréal.

VIII.—**Nicolas**, sieur de Mantet, fils de Charles-Joseph VII.

b. 1663. Lt. 1689: capt. dans les troupes; s. 15 janvier 1738 à Montréal; marié le 9 juin 1696 à Québec, à Françoise-Jeanne Denis fille de Pierre; née 1664, veuve de Guillaume Bouthier;

- 1°. Louise-Catherine, b. Québec, 2 juil. 1697; M.: 1° 18 sept. 1722, à Montréal à J-Bte Charly, colonel des milices à Montréal, dont un fils marié à Dlle Louise Liénard de Beaujeu. m. 2° 17 nov. 1731 à Pierre Payen de Noyan, à Longueuil.

2°. Marie, b. Québec, 5 juillet 1698. *Union m. 1755 Hospitalière, Québec*

- 3°. Elisabeth-Thérèse, b. 6 déc. 1700 à Montréal; s. 26 av. 1704 à Montréal.
- 4°. Marie-Josette, b. 13 fév. 1702 à Montréal; ursuline dite **Mère St-Nicolas**; s. à Québec. le 12 décembre 1749.

5°. Marie-Madeleine, b. 20 mars 1703 à Montréal; m. 1° 24 nov. 1721 à Montréal, à J-Bte Jared, Sr de Verchères; 2° à Verchères le 14 fév. 1756 à J.-Bte Levreau de Langis, Lt. dans les troupes; morte le 10 avril 1782, âgée de 80 ans.

- 6°. Charlotte, b. 15 oct. 1706 à Montréal; m. à Mr. Marganne de la Valtrie, Capt. et chevalier de St-Louis (1).

VIII.—**Jean-Baptiste**, sieur des Musseaux, fils de Charles-Joseph VII, b. 1666; s. 2 sept. 1730 à Montréal; marié le 19 avril 1689 à Québec, à Anne LePicard, fille de Jean, née 1669, veuve de Vital Oriot (Oriau), morte 20 juillet 1736, à Montréal.

1°. Louis, b. à Québec 17 fév. et s. 20 mars 1690 à Québec.

2°. Nicolas-Marie b. 3 avril 1691, à Québec; m. 26 août 1739, à Montréal, à Marie-Louise Trottier des Rivières.

3°. Marie-Catherine, b. 1 sept. 1692; à Montréal, m. 21 août 1730 à Montréal, à Louis Hertel.

4°. Anne-Marguerite, b. 11 sept. 1693 à Montréal; s. 9 déc. 1693 à Boucherville.

5°. Louise-Catherine, b. 19 nov. 1694 à Montréal, Sœur **des Séraphins**, C.N.D.: s. 6 mai 1768, à Lachine.

6°. Pierre-Joseph, b. 27 avril à Montréal 27 avril 1696; m. 19 mai 1739 à Jeanne De Goutins, à Montréal. *m. 15 | 11.768*

7°. Anne-Paule, b. 13 août 1697 à Montréal; s. 28 nov. 1754, à Montréal.

8°. Charlotte-Angélique, b. 2 sept. 1698 à Montréal. m. 31 oct. 1747, à Montréal, à Jacques Barsalou. *m. 11 | 12 | 1755*

(1) L'abbé Daniel: **Histoire des grandes familles canadiennes**. Article d'Aillebout.

- 9°. Louise-Elisabeth, b. 24 janv. 1700 à Montréal; s. 26 fév. 1700 à Boucherville.
- 10°. Thérèse-Josette, b. et s. à Montréal 20 mars 1701.
- 11°. François-Jean-Daniel, b. 8 oct. 1702 à Montréal; m. 24 nov. 1732, à Montréal, à Charlotte Godefroy de Linctot
- 12°. J.-Bte-Alphonse, b. 14 oct. 1703 à Montréal.
- 13°. Philippe, b. 11 déc. 1704 à Montréal (1) *m. 1769*
- 14°. Félicité-Joseph, b. 7 mars 1706 à Montréal, m. à Montréal, 17 juin 1737, à Nicolas-Auguste Guillet (2) notaire royal; s. 14 mars 1772 à Terrebonne.
- 15°. Thérèse-Madeleine, b. 15 oct. 1707 à Montréal; s. 5 déc. 1727 à Montréal.
- 16°. Ignace-René, b. 15 oct. 1710 à Montréal; m. 22 août 1745 à Montréal, à Marguerite-Joseph Courault.

Un M. d'Aillebout d'Argenteuil était à Montréal en 1781.

IX.—**Antoine**, sieur de Coulonges, de Mantet, fils de Louis VIII; b. 1698; s. 28 janvier 1750 à Québec (subite) marié 1°. le 22 janvier 1728 à Montréal à Marie-Louise de Villedonné, fille d'Étienne, née en 1698; inhumée 10 mars 1741 à Montréal, dont:

- 1°. Catherine-Amable, b. 25 nov. 1729 à Montréal; s. 30 mars 1730 à Laprairie.
- 2°. Louis-Antoine, b. 5 et s. 21 nov. 1730 à Montréal.
- 3°. Joseph, b. 1732; s. 1er fév. 1733 à Montréal.

Marié 2°. le 5 fév. 1742, à Beauport, à Thérèse-Juchereau DuChesnay, fille d'Ignace; née 1708, veuve de Denis de Vitré—Théodose.

- 1°. Ignace-Louis b. à Beauport, 13 janv. et s. 17 mars 1743, même place.
- 2°. Philippe-Ignace, b. à Beauport, 12 avril 1744; s. 19 avril 1745 à Beauport.
- 3°. Catherine-Félicité b. à Beauport, 28 mars et s., 15 mai 1749 à Beauport.

L'abbé Daniel dit qu'une dame Mantet, veuve, demeurait à Paris en 1777.

IX.—**Louis**, sieur de St-Vilmé, fils de Louis VIII, b. 1699; s. le 2 novembre 1756 à Montréal. Épousa 1°. 22 oct. 1727 à Montréal, Marguerite LeFournier-Duvivier, fille de Henri-Jules, baptisée 1706, enterrée à Montréal le 20 fév. 1742, dont:

- 1°. Louis-Amable, b. à Montréal 26 sept. 1728; s. 22 oct. 1729 à Montréal.
- 2°. Louise-Marguerite, b. 1729.
- 3°. Louis-Charles, b. Montréal, 28 mars 1737.

Épousa 2°. le 9 sept 1743 à Montréal, Marie-Anne de Miré de l'Argenterie fille d'Étienne, baptisée 1701: veuve de René Louis LeFournier.

Marie-Anne d'Aillebout de St-Vilmé, Beauport, ratifie la vente de la seigneurie des d'Aillebout à M. Panet, en 1781.

IX.—**Charles-Joseph**, sieur d'Aillebout, fils de Pierre VIII, écuyer, d'abord enseigne d'une compagnie entretenue au Canada, puis lieutenant de roi de l'île Royale et chev. de St-Louis. Il épousa

(1) Prêtre, curé de Repentigny (L'abbé Daniel: *Histoire des grandes familles canadiennes.*)

(2) Nicolas-Auguste de Chaumont, (L'abbé Daniel: *Histoire des grandes familles canadiennes.*)

en 1729, à Louisbourg, Josephte Bertrand, fille de François et de Jeanne Giraudet; elle était veuve du capitaine Gabriel Rousseau, sieur de Villejoïn; s: de Charles en 1749. Il eut deux enfants:

1°. Charles-Michel, qui suit:

2°. Marie-Charlotte, mariée en 1749 à Jean-Bte-Philippe d'Estimauville.

Le mariage de Charles-Joseph, 1729, est de LaChesnaye-Desbois. L'abbé Daniel donne 1728.

IX.—**Paul-Alexandre**, (1) sieur de Cuisy, fils de Pierre VIII, naquit en 1696 Il épousa le 1er janvier 1727 à Montréal, Thérèse LeFournier-Duvivier fille de Henri-Jules, née 1701, dont:

1°. Alexandre, b. Montréal 29 oct. 1727; s. 29 juil. 1728 à Montréal.

2°. Marie-Anne-Amable, b. 7 déc. 1728 à Montréal.

3°. Louis-Gordian, (2), b. Montréal, 10 mai 1730; m.: 1° à Marie-Joseph Babie-Chenneville; m.: 2° 13 février 1775, à Françoise Boucher, à Boucherville.

4°. Elisabeth-Amable, b. 1732; s. 7 oct. 1769 à l'Hôpital Général à Montréal.

5°. Louis-Charles, b. Montréal, 28 mars 1737; m.: 1°. 10 nov. 1755 à Montréal à Madeleine de Joncaire; et 2°. à Françoise-Charlotte Alavoine, aux Trois-Rivières, le 23 janvier 1758.

IX.—**Philippe**, sieur de Cerry, fils de Pierre VIII, capt. de port à Québec. Il signe **Cerry**. b. 1702. Il était en France en 1767 avec quatre de ses enfants. Il épousa le 27 juin 1735, à Charlesbourg, Marie-Madeleine Chéron, fille de Martin, b. 1712 et s. 13 janvier 1758 à Québec. Enfants:

1°. Philippe-Louis, b. Québec, 5 avril et s. 13 juin 1738, même endroit.

2°. Philippe-Antoine, b. Québec, 7 juin 1739.

3°. Jos-Louis, b. Québec, 12 juin 1742; s. 31 août 1742, Québec.

4°. Charles, b., 16 et s. 30 juillet 1744, à Québec.

5°. Pierre-Louis, b. Québec, 9 nov. 1745.

6°. Madeleine-Généviève, b. Québec, 27 déc. 1746; s. 19 janvier 1747, Québec.

7°. Marie-Madeleine, b. Québec, 24 avril 1748; s. 3 nov. 1748 Québec.

8°. Madeleine, b. Québec, 1 sept. 1750.

9°. Étienne, b. Québec, 12 sept. s. 22 janvier 1752, Québec.

10°. Marie-Madeleine, b. Québec, 14 juil. 1752.

11°. Marie-Louise, b. Québec, 1 déc. 1753 (3)

12°. Anne-Joseph, b. Québec, 22 déc. 1754; m. 1°. à François Marceau et 2° à André Chandonnet, à Québec, le 3 oct. 1780.

13°. Marie-Joseph, b. Québec, s. Charlesbourg 21 nov. 1755.

14°. Joseph-François, b. Québec, 11 avril 1756; s. Charlesbourg 24 nov. 1759.

15°. Pierre-Antoine, b. Québec, 28 nov. 1757.

(1) Le 11 mai 1782 Paul-Alexandre d'Aillebout de Cuisy était présent au contrat de mariage de J.-Bte d'Estimauville et de Josephte Courault de la Côte.

(2) Il était enseigne à la cession du pays.

(3) **Le Pays Laurentien** p. 230, (1916), annonçait le baptême d'une fille: Julie-Amable, le 17 juin 1794, de Guillaume Couillard-Després et de Marie-Louise d'Aillebout.

Notes de l'abbé Couillard-Després. Il se peut que ce soit Marie-Louise, fille de Philippe qui soit la mère. C'est la seule Marie-Louise que nous trouvons qui puisse être considérée.

Les demoiselles d'Aillebout de Céry, filles de l'ancien capitaine de port de Québec, touchaient chacune une pension.

Philippe-Antoine est peut-être l'enseigne, d'environ 25 ans, résidant en Touraine, dont parle Carleton en novembre 1767. Egalement, nous croyons que Pierre-Louis serait l'autre Enseigne, résidant aussi en Touraine, mis à 23 ans.

X.—**Charles-Michel d'Aillebout**, écuyer, fils de Charles-Joseph IX, né 18 oct. 1735. Servit d'abord en qualité de cadet à l'aiguillette dans les troupes de l'île Royale, jusqu'à 17 ans; ensuite, enseigne de vaisseau, et lieutenant en 1765. Il a péri en 1765 sur la frégate du roi **La Bayonnaise** sur les côtes de St. Domingue. Marié à Françoise Garnier, en 1761.

1°. Pierre-Charles né en 1763.

2°. Une fille née en 1761.

X.—**Louis Gordian**, sieur de Cuisy, fils de Paul-Alexandre IX, b. 1730; décès 1772 (1) marié 1° à Marie-Joseph Babie-Chenneville; 2° à Françoise Boucher, fille de Pierre, à Boucherville, le 13 fév. 1775, et veuve de J.-Bte Outlan.

X.—**Louis-Charles**, Sieur de Cuisy, fils de Paul-Alexandre IX b. 1737; marié 1° à Madeleine de Joncaire, fille de Philippe-Thomas, née 1731. Union célébrée à Montréal le 10 nov. 1755, dont: 1° Charles, b. 15 janvier et s. 2 fév. 1756 à St-Laurent, M.

Marié: 2° le 23 janvier 1758, aux Trois-Rivières, à Françoise-Charlotte Alavoine, fille de Charles, née 1738.

M. Cuisy d'Argenteuil, enseigne, passa en France en 1761. (*Abbé Daniel.*)

X.—**Pierre**, sieur des Musseaux, de Mantet, fils de Jean-Bte (IX) b. 1696, épousa à Montréal le 19 mai 1739, Jeanne De Goutins, fille de François. *533. 15. 1. 1768*

1°. Anonyme, b. Montréal et s. 29 janvier 1740.

2°. Jean-Joseph, b. Montréal, 14 août 1741

3° Joseph b. 27 oct. au Détroit et s. 7 nov. 1744, Détroit. *bapt. 7/10/1744*

4°. Marie-Catherine, b. 22 août 1746 Détroit, m. 15 avril 1765 à Joseph Guillet-Chaumont, à Terrebonne (2)

5°. Nicolas, b. Montréal 7 déc. 1747; M. 6 oct. 1779, Marie-Angélique Boucher, à Boucherville.

Jean-Joseph est peut-être le personnage que désigne Carleton dans sa correspondance au ministre de 1767 quand il parle d'un cadet des Musseaux âgé alors de 25 ans, du district de Montréal. Pour

(1) Date fournie par l'abbé Daniel.

(2) Voir famille de — Jean-Baptiste VIII.

le capitaine en retraite d'Aillebout des Musseaux, âgé de 60 ans et demeurant au Sault St-Louis, serait-ce Pierre X ? Il est vrai que Pierre avait alors 71, mais le rapport de Carleton n'est qu'approximatif.

X.—**Ignace-René**, sieur de Périgny, fils de Jean-Bte IX; b. 1710 et marié le 22 août 1745 à Montréal à Marguerite-Joseph Courault de la Côte, fille de Pierre; née 1727.

1°. Marguerite-Joseph, b. 23 fév. et s. 22 av. 1747, Montréal.

2°. Pierre-Ignace, b. 20 sept. 1748 à Montréal.

3°. Pierre-Ignace, b. 9 nov. 1749 à Montréal.

Périgny, cadet, 20 ans, Montréal, dit Carleton en nov. 1767
C'est Pierre-Ignace.

Et DePérigny... 50 ans, Michilimakinac, en nov. 1767 ? Je n'en vois pas d'autre que Ignace-René.

X.—**Nicolas**, sieur des Musseaux, des Ruisseaux, fils de Jean-Baptiste IX. B. 1691; Major; Marié à Montréal, le 26 août 1739, à Marie-Louise Trottier des Rivières, fille de Julien, née 1718.

1°. Louis-Etienne, b. 16 août 1740 à Montréal.

2°. Nicolas-Catherine-Marie, b. 3 juil. 1743 à Montréal.

3°. Nicolas-Joseph, b. 9 et s. 23 août 1744, au Détroit.

4°. Joseph b. 18 et s.: 22 déc. 1745 au Détroit.

5°. Marie-Joseph-Anne, b. 18 déc. 1745, Détroit; s. 26 sept. 1746, au Détroit.

6°. Marie-Charlotte, b. 29 mai 1748 Détroit.

7°. Marie-Anne, b. 2 et s. 29 oct. 1749, au Détroit.

8°. Nicolas-Ignace, b. 30 nov. 1750, à Montréal.

X.—**François**, sieur de la Madeleine, fils de J.-Bte IX, b. 1702, s le 8 avril 1806 à l'Hôpital-Général, Montréal; marié à Montréal le 24 nov. 1732 à Marie-Charlotte Godefroy de Linctot, fille de René, née 1712; *m. 1793 morte 8/4/1806*

1°. Marie-Charlotte, b. 1733; s. 22 juillet 1734 à Laprairie.

2°. Marie-Charlotte-Angélique, b. 2 juil. 1734 à Montréal, et s. 12 déc. 1734, Laprairie.

3°. Marie-Charlotte-Angélique, b. Montréal, 21 mai 1737; mariée à François-Marie De Couagne; s. 18 janv. 1768, noyée, au Détroit.

4°. René-Charles-François, b. Montréal, 9 juin 1739; s. 25 juin 1754, à St-Laurent, M.

5°. Ignace, b. Montréal, 4 mai 1741.

6°. Félicité-Charlotte, b. Montréal, 14 sept. 1744.

7°. Jean-Baptiste, b. Montréal, 27 mai 1746.

8°. Marie-Claire, b. Montréal, 17 et s. 23 oct. 1747.

9°. Marie-Catherine, b. Montréal, 16 janv. 1749.

10°. Philippe, b. Montréal, 28 oct. 1750.

XI.—**Nicolas**, sieur des Musseaux, de Mantet, fils de Pierre X, b. 1747, marié le 6 oct. 1779 à Boucherville, à Marie-Angélique Boucher de la Bruyère, dont:

1°. Angélique-Catherine, b. 25 oct. 1781 à Lachesnaye.

Lachesnaye-Desbois indique aussi un Alexandre-Antoine d'Aillebout, sieur de St-Michel qui vint en Canada. Il était cousin de Louis VIII.

Régis ROY.

“DERNIERE LETTRE A HORTENSE”

(Fantaisie intense)

En cette grave circonstance,
Sans fard et sans omnipotence,
Je vous écris, ma chère Hortense:
Ce sera ma dernière stance;
Pardonnez-moi mon inconstance.

Ah ! je vous le dis sans jactance,
Dans le cours de mon existence,
Toujours, une maigre pitance
Dût suffire à ma subsistance;
Pourquoi ? par manque de prestance.
C'est un détail sans importance,
Prétendez-vous, ah ! je vous tance :
Dans le célibat, la constance,
Le talent et la compétence
Nous font rire d'une distance;
Mais hélas, la coexistence
De nos jours devient trop intense.
Vous, vous marier, chère Hortense,
Vous êtes d'une inconsistance !
Donc, à quoi bon tant d'insistance,
Je ne fais plus aucune instance ;
D'ailleurs, je ne suis pas LACTANCE,
Et mon style est sans consistance
Comme ma taille est sans prestance.
Enfin, croyez-m'en, belle Hortense,
Ne faites pas d'inadvertance,
Admettez mon incompétence.
Sans entendre votre sentence,
Je prends un navire en partance,
Tant pis si j'en ai repentance :
Je suis né pour la résistance !

Alfred DESCARRIES.

Montréal, octobre, 1916.

GEORGE-ETIENNE CARTIER

A. M. Casimir Hébert

La simplicité qui marque toute grande âme,
Se reflète sur ton monument, ô Cartier
Que fait revivre l'art, ce divin ouvrier
Burinant les héros sous l'immortelle flamme.

Ton geste, ton maintien sont ta seule oriflamme,
Le seul message que nous semble déplier
Ton bras ferme et tendu, c'est le message altier
Du plus noble idéal dont un peuple s'enflamme.

Au pied du Mont-Royal, tu nous parles encore,
Aux grands jours de fête et de ralliement sonore;
Le respect du droit fut ton seul commandement.

Parfois je crois entendre en un pieux moment,
Nouveau Moïse au bas de la Montagne fière,
Tomber l'austère loi de tes lèvres de pierre.

W.-A. BAKER.

Viauville, 1916.

IDEAL !

Fier poète, pourquoi tant d'aveugles écrits,
Si ton âme a pour but, trop avide de gloire,
D'atteindre un jour la cime inaccessible et noire
Où jamais ne luiront les divins feux d'Iris ?

L'art doit être, pour toi, la paix d'un oasis
Où l'esprit repose, où la source aux eaux d'ivoire
Calme le voyageur qui s'y penche pour boire,
Et tu dois réprouver l'orgueil de Némésis.

Dans tes écrits, toujours, ignore la faiblesse
De crier ton génie à celui qui le blesse.
Humble, suis le chemin d'austère vérité,

Ce chemin où l'on croise, un matin de la vie,
De plus brillants que soi, sans haine et sans envie,
Sincère amant de l'art pour sa seule beauté.

Alfred DESCARRIES.

Montréal, novembre, 1916.

ECRIRE DES VERS

Qui veut de la poésie banale ? J'en fabrique. Banale, parce que je prends l'étoffe ou pensée de tout le monde, mais pas commune puisque je la découpe à ma fantaisie, de sorte qu'elle a une tournure personnelle.

Qu'importe si le sujet qui passe par ma plume est familier à Pierre ou à Jacques, je le moule sous une physionomie nouvelle, et voilà mon amusement expliqué.

D'une rêverie que chacun peut fort bien éprouver en aucun moment, je fais naître une sensation qui la développe, la relève, inspire des réflexions—autrement à quoi servirait l'art de s'exprimer en vers ? Tout de même, c'est la forme qui condense le mieux nos pensées.

Le poète est un artisan comme le sculpteur : ils habillent charitablement de pauvres idées. Cette impression qui traverse l'esprit, ce bloc de pierre ou de marbre, cette bûche de bois, une fois travaillés, ne sont plus aussi "quelconques," aussi balourds, aussi insignifiants que dans l'état primitif. L'artiste embellit l'élément brut en l'amenant à exprimer sa conception du beau. Il y a du vrai et du beau partout, seulement il faut savoir le débrouiller. S'il arrive que l'idée n'est pas sottie par elle-même, elle vaut la peine d'être dégrossie. La pierre, le chêne, le bronze, ne vivent que par l'opération du ciseau. Ce bloc de carrare sera-t-il ange, femme ou cuvette ? Quelqu'un pourrait le transformer ainsi—celui-là c'est l'artiste.

Je prends au hasard un dicton qui remonte aux vieux Grecs et je lui fais subir une métamorphose qui le naturalise vingtième siècle. Tout est dans le travail de l'esprit; avec un lingot d'or ou d'argent le mauvais ouvrier ne fait que des ébauches.

Si, par exemple, vous demandez des vers pompeux, adressez-vous ailleurs, je ne tiens pas de cette marchandise. Les miens ne sont jamais si imposants qu'on ne puisse les comprendre. Le beau, c'est la vérité, la simplicité, aussi j'exècre la pose, le solennel, le figé des vers de théâtre et de ceux qui les imitent. Au lieu du convenu je veux le naturel.

La valeur d'un sujet ne vient ni des grands mots ni des exagérations du langage. Tout ce fatras c'est de la fausse poésie, comme il y a de la fausse monnaie—et bien des gens s'y trompent. Avec des paroles simples, "un mot mis à sa place," on peut faire

jaillir une idée qui remue l'âme ou réjouit le cœur. L'emphase, le renchéri, n'atteignent jamais ce but.

Il y a plaisir à tirer quelque chose de presque rien, surtout si c'est par manière de récréation. C'est mon cas. Au milieu des travaux de tous les jours, il se rencontre un moment de pleine liberté appelé le temps perdu. J'utilise cette accalmie en changeant de besogne et cela me retrempe. Une inspiration fugitive est saisie au vol puis encagée dans un couplet. Alors, le moule se forme et finalement la pièce apparaît. Ah ! ce moule, il faut en essayer plusieurs avant que d'en trouver un bon. Telle est la pensée, tel doit être le moule. On n'affuble point une jeune fille des vêtements de son père, ni un garçon de ceux de sa tante. Il y a autant de poésie dans la coupe des vers que dans les paroles, mais à condition que ces deux ressources se combinent étroitement—et voilà qui est plus difficile qu'on ne le croirait.

Pareil exercice est un délassement puisqu'il fait oublier, tant qu'il dure, les soucis et les tracas du jour. C'est, de plus, une gymnastique intellectuelle qui donne de l'énergie à l'imagination et nous infuse un sang nouveau. Aucun de nous n'est un seul instant sans penser et qu'une bonne part de la fatigue vient de l'assujettissement à une même préoccupation. Changez d'idée, vous aurez du repos. Faites quelque chose pour vous remettre sur le ton—et, au pis aller, des vers !

Je sais que des faiseurs de vers vont jusqu'à l'accablement une fois aux prises avec un sujet, mais ce sont des amateurs maladroits ou des "professionnels" et je plains leur sort. Ceux-là ne sont guère de ma classe. Un amateur doit s'amuser, non pas s'exténuer comme un cheval de trait. J'en ai connu qui commençaient par faire une strophe et qui ensuite guignaient pour savoir ce qu'il fallait mettre dedans. Ils ne savaient pas que le fond doit être arrangé tout d'abord, ensuite la forme, et l'on garde les vers à faire pour les bons moments de loisir.

Je m'adresse aux ennuyés, pour la bonne raison que je n'ai jamais connu leur souffrance. Le médecin n'est pas nécessairement exposé au mal de ses patients. Je tente de soulager ceux que le poids du temps écrase, de leur faire trouver la vie moins dure, de les amuser avec un couplet, un joujou qui ne fatigue point leur intelligence — ce qui revient à dire que je pense comme tout le monde et que je m'applique à me faire comprendre des petites cervelles.

Je ne suis qu'un ver luisant
Mais je rends la nuit moins sombre.

a dit Béranger. Mettons que je suis une mouche-à-feu, c'est bien suffisant pour attirer l'attention et tromper la paresse sans enflammer les esprits.

Je m'arrête avec plaisir sur les petites choses de la vie et je leur prête une âme. Le réel, réfléchi dans le miroir de l'imagination, devient poétique. Je recueille des impressions dans le domaine immense de la nature ouvert à tout venant. Et puis, mes compositions ne commandent personne: on peut en prendre et en laisser.

Ceci n'est pas un service public de premier ordre, mais n'alions pas dire que le poète vaut juste autant qu'un bon porteur d'eau — la comparaison cloche de beaucoup. Ce qui est agréable dans une pensée bien rendue flatte des instincts supérieurs. C'est un résultat assez beau que de remuer le fond de votre être, de faire circuler chez vous des sensations endormies. La musique, la peinture, sœurs de la poésie, ne seraient donc plus que des arts sans valeur ? Les jouissances de l'esprit sont cotées plus haut que cela dans l'estime de notre élite et si peu que j'en aie le secret je crois que ce passe-temps peut être partagé entre nous.

Si je savais jouer de la flûte en artiste j'ouvrirais la fenêtre afin de causer du plaisir à mes voisins.

Toute idée raisonnable peut se mettre en vers, mais elle n'y gagne rien si la forme et l'arrangement du rythme sont médiocres. De même, en sens contraire, si l'idée est excellente, elle s'appauvrit sous l'enveloppe d'une versification lâche et se trouve à la gêne dans une coupe qui lui est étrangère. Le langage mesuré, cadencé, rimé est supérieur à la prose, mais à condition qu'il prouve sa supériorité. Ce n'est pas une denrée très rare que des vers, disait Corneille. De même sur cent violonistes il y en a deux ou trois qui comptent. Les bons morceaux ne sont pas de tous les jours, en dépit de l'abondance de la production. Trouvez-moi donc celui qui façonne un bijou appréciable avec un petit objet ou un sujet appartenant à tout le monde et que personne n'aurait cru susceptible d'être ainsi transformé ? Dans le grand livre de la nature nous lisons sans cesse et tout passe sous les yeux jusqu'à la dernière page, éveillant, ici et là, une sensation vite effacée. Le poète fixe son choix sur un point et il en tire une méditation qui plait au lecteur parce que ce dernier ne s'y est pas arrêté tout d'abord. Le travail

de l'écrivain fait opérer au lecteur un retour sur lui-même et il s'accorde d'avance avec ce que les vers vont lui dire. Ainsi nous allons d'une pensée à une autre, mais pour l'expression plus complète on s'en rapporte au poète. N'avez-vous pas entendu tel discours dont l'idée mère était en vous depuis longtemps, mais que l'orateur a su dérouler en l'enrichissant d'observations qui vous plaisaient, et neuves, et bien dites, et menées à propos ?

Ce langage des vers que tant de gens comprennent et qui, cependant, ne se parle pas, il est frère de la musique dont les accents nous touchent le cœur et que personne ne saurait pourtant adapter à la conversation courante. Le musicien ne s'exprime pas en musique lorsqu'il cause avec vous, mais, à l'aide de deux ou trois sons que vous entendez tous comme lui, il est le seul qui en fasse sortir un thème mélodieux. Ainsi, d'une pensée appartenant à chacun de nous, le poète fait naître un ensemble d'impressions qui vous mènent plus loin que vous n'auriez pu aller sans lui.

Benjamin Sulte

LE SONNET

L'Italie inventa le sonnet difficile.
Il nous vient de Pétrarque, un étrange amoureux,
Qui chanta Mariette, Amandine ou Cécile,
Ne leur donnant qu'un nom—et c'est Laure aux yeux bleus.

Dans ce travail de choix, notre vers indocile
S'ajuste lourdement aux plus harmonieux
Du langage italique à la forme subtile,
Et souvent le français s'y révèle ennuyeux.

C'est donc au téméraire à tenter le sonnet.
J'en ai connu plus d'un qui s'est rendu coupable
De l'avoir mis sans art sur un maigre sujet.

Leur échec a prouvé la vérité palpable:
Peu d'élus savent faire un tel morceau parfait —
Voyez par le présent que j'en suis incapable.

Benjamin SULTE.

LA SOTTISE ET SA COUR

De l'esprit! . . . à quoi bon? . . . chez nous c'est la sottise
Qu'on admire, qu'on suit, qu'on loue et qu'on court-se.

Gaétane de MONTREUIL.

Le Génie habitait une triste chaumière
Où pénétrait à peine un filet de lumière.
Penché sur des bouquins, cet intellectuel
Semblait se complaire au travail perpétuel.
On le voyait, le soir, quitter son domicile
Et s'en aller, à pied, humblement, par la ville . . .
Sans murmurer "pardon" le badeau, le manant
Le bousculait ou bien s'en moquait en passant.

On le connaît pourtant, et plusieurs ont pu lire
Le chef-d'œuvre qu'il vient justement de produire,
Où perce sa grande âme ainsi que son savoir . . .
Mais la foule, à cela, ne saurait s'émouvoir !
Elle admire plutôt les toilettes splendides,
Les bijoux, les chevaux ou les autos rapides ;
C'est un mal de chez-nous: le vrai génie ou l'art
Est moins apprécié qu'un sot qui roule en **char**.

La Sottise habitait une maison princière
Qu'inondait, chaque soir, un grand flot de lumière
Et flânant, tout le jour, dans un luxe énervant,
Causant collifichets, grignottant ou buvant.
Elle employait surtout son inutile vie
A déployer son luxe, à susciter l'envie
De ceux qui s'épataient de toutes ces splendeurs,
Parce qu'ils ne pouvaient en scruter les laideurs.

Eh ! tenez, la voilà dans cette limousine,
Voyez comme pour elle on se courbe l'échine . . .
Le manant, tout-à-l'heure, impoliment heurtait
Le Génie en passant . . . Regardez quel respect
Il affiche devant la Sottise dorée,
Qui passe dédaigneuse et richement parée . . .
A contempler cela, les personnes de cœur
Ont bien plus de mépris encor que de douleur.

LEDA.